



CHSCT du 01/02/2011

Compte rendu du représentant du personnel

En attendant la publication du relevé de conclusion qui ne saurait tarder, le représentant du personnel communique quelques informations attendues. Le CHSCT s'est réuni le 01/02/2011 avec la participation de Sud, FO, la CGC, et le représentant local de la Cfdt.

Procédure d'alerte :

A l'occasion de la restitution des résultats de l'enquête provoquée par la fiche de signalement du 05/01/2011, le CHSCT a constaté qu'un malaise réel s'exprime parmi certains collaborateurs du service, et nécessite une approche pluridisciplinaire, coordonnée et pilotée. Le CHSCT a demandé que cette question soit suivie et revue à l'occasion d'un nouveau CHSCT extraordinaire avant la fin du semestre.

Commentaire Cfdt : *la direction qui souhaitait minimiser la portée de ce malaise en le réduisant à quelques cas individuels ne peut plus nier l'évidence. Non seulement les mauvais résultats du sondage « De Vous à Nous » attestent du mauvais climat, mais l'enquête du CHSCT établit clairement les faits. Aussi La Poste ne peut plus se contenter de l'approche médicale, ou de l'approche sociale, mais elle doit s'impliquer elle-même dans l'élaboration de solutions avec les personnes concernées, et avec le collectif et ses représentants.*

Pour la Cfdt ces solutions passent aussi par le questionnement de l'organisation mise en place en 2009, et éventuellement par l'évolution négociée du Référentiel d'Organisation du SNAI.

Palme de Bronze :

Le Directeur a annoncé l'inscription du SNAI dans la démarche Palme de Bronze, afin que le service franchisse cette étape et soit labellisé cette année.

Commentaire Cfdt : *Comme nous l'avons souligné dans un tract précédent, le manque d'exemplarité du SNAI peut entacher la pertinence de nos recommandations. Les nombreuses carences ou maladresses en matière de stratégie RH pointées ici ou là et lors de l'enquête, attestent qu'un agent seul, aussi performant et autonome soit-il dans la gestion de son domaine (ce qui est, par chance, le cas chez nous) ne suffit pas pour impulser une politique RH de qualité au niveau de la ligne managériale, et garantir un certain nombre de risques...*

En tout état de cause la Cfdt s'inscrit positivement dans la démarche des palmes, et souhaite être associée à l'élaboration du diagnostic comme cela doit être prévu.

Vie en déplacement :

Comme nous l'avons réclamé lors du CHSCT du 30/09/2010, le Directeur s'engage à mettre en place un groupe de travail du CHSCT, auquel seront associés des volontaires des équipes ou de la DAS, pour examiner tous les aspects liés à la gestion, aux contraintes matérielles et financières, et à la vie en déplacement, et faire des propositions d'amélioration. Le Directeur présentera le cahier des charges de ce groupe de travail lors de l'ETC.

Commentaire Cfdt : *La Cfdt invite les volontaires à se faire connaître et chacun à contribuer par ses idées, l'expression de ses souhaits, et la discussion collective à faire avancer cette question.*

Examen de l'EVRP :

L'Evaluation des Risques Professionnels (EVRP) et la Programmation des actions de prévention du SNAI ont été présentés au CHSCT.

Ce document récapitule les actions prévues en 2011 pour diminuer les risques, améliorer l'hygiène et la sécurité, et améliorer la vie au travail. Le représentant du personnel a insisté sur la nécessaire identification des porteurs d'action, dimension qui avait été oubliée dans ce document.

Le représentant du personnel a demandé l'inscription de 3 actions supplémentaires, évoquées par les personnels lors de sa tournée de site :

- le suivi des visites médicales individuelles malgré l'absence pour une durée indéterminée d'un médecin de prévention en convention avec le SNAI.
- La priorisation de l'action sur les ambiances thermiques : régulation chaud/froid de certains bureaux.
- Surveiller la qualité et l'efficacité du nettoyage.

Le Directeur a conscience de la nécessité de trouver de nouvelles solutions si le poste du médecin de prévention n'est pas comblé rapidement, ce qui semble malheureusement devoir être le cas. Par ailleurs il s'engage à peser fermement sur le gestionnaire de site, en réunion de locataires, pour obtenir les actions nécessaires concernant les ambiances thermiques et le contrôle du ménage.

Commentaire Cfdt : *Un des moyens de remettre un peu de cohérence dans ces actions serait que les rôles soient moins dispersés entre les représentants de La Poste au CHSCT, les responsables prévention désignés dans le contrat de service, le porteur du risque dégradation des conditions de travail au PMR, et le représentant du SNAI à la réunion des locataires. Indépendamment de la qualité des personnes, cela fait beaucoup de monde impliqué pour une efficacité réduite.*

Télétravail :

Le principe de l'expérimentation a été présenté au CHSCT. Il n'y a pas de nouveauté par rapport à ce qui avait été présenté aux personnels le 15 novembre 2010. Le représentant du personnel a regretté que ce sujet éminemment social soit exclu par la direction du champ du dialogue social. Il a demandé que les questions qui n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes fassent l'objet d'un droit de suite, et que s'il y avait de nouvelles candidatures, elles puissent être examinées.

Commentaire Cfdt : *Le retard à l'allumage est certainement lié au syndrome du gonogo qui frappe durement le SNAI depuis quelques mois. Le manque d'ambition de l'expérimentation conjugué à la timidité du SNAI explique le peu d'enthousiasme et de volontaires. La Cfdt reste persuadée qu'une négociation sociale locale sur le sujet voire même un accord local pour adapter l'expérimentation aux réalités du service d'audit et aux attentes des agents aurait permis d'ouvrir des pistes innovantes, et de susciter de nouvelles candidatures, confortant ainsi les enseignements de cette expérimentation et ouvrant des perspectives pour sa généralisation. Il n'est jamais trop tard pour bien faire...*

Commentaire général : *Ce CHSCT où les choses ont été évoquées sans complaisance ni excès a permis de situer clairement les responsabilités de l'entreprise. C'est un premier pas dont nous espérons une suite positive.*

**avec la Cfdt prenez de l'avance
Cfdt, syndicat activateur du bien être au travail...!**